

Autorisation parentale

Je soussigné(e) Mme/M (Nom/prénom)

agissant en qualité de représentant légal, ou mandaté par celui-ci (*rayez la mention inutile*)

domicilié(e) à Tél.

J'autorise le/les enfant(s) dénommé(s) ci-après à participer à l'ensemble des activités proposées :

Nom Prénom

Date de naissance

Nom Prénom

Date de naissance

Nom Prénom

Date de naissance

- j'autorise les éducateurs encadrant l'activité, à se substituer à moi, en cas d'urgence, pour les actes nécessaires à la sécurité ou la santé de l'(les) enfant(s) et à prendre toutes dispositions utiles en vue de la mise en œuvre de traitements d'urgences médicaux et/ou chirurgicaux,
- j'autorise mon(mes) enfant(s) à être passager(s) dans les véhicules utilisés pour les activités (minibus des partenaires associatifs),
- je reconnais, en outre, avoir été informé(e), pour les activités sportives visées, des contre-indications médicales et avoir jugé qu'elles sont compatibles avec l'état de santé de l'(les) enfant(s),
- je suis en mesure de fournir un brevet de natation sur 25 mètres pour tout participant à l'activité canoë-kayak / randonnée kayak-pêche et un test de natation ou d'aisance dans l'eau pour l'activité voile. Dans le cas contraire, l'enfant ne pourra pas participer à l'activité,
- j'ai pris note que la responsabilité et la prise en charge par l'encadrant se limitent à la durée de la séance. Je m'assure de la présence de l'encadrant et de la tenue de la séance avant de laisser mon (mes) enfant(s) sur le lieu de pratique. De même, en fin de séance, si je ne peux assurer la prise en charge de mon (mes) enfant(s), je l'(les) autorise à quitter l'activité seul. Dans le cas contraire, j'autorise une des personnes nommées ci-dessous à s'en charger :

Nom Prénom Tél.

Nom Prénom Tél.



ASSURANCES

J'ai pris note des modalités d'assurances concernant la participation aux animations : la ville de Quimper assure sa responsabilité civile ainsi que celle des personnes placées sous sa garde pour tout dommage qui pourrait être causé aux tiers du fait des activités qu'elle organise.

La faute des participants, des encadrants, des tiers et les cas de force majeure exonèrent la responsabilité de la ville de Quimper. Bien que facultatives, il est conseillé aux participants de posséder une assurance responsabilité civile individuelle (couvrant les conséquences des dommages que l'enfant pourrait causer à autrui) et une garantie « Individuelle accident (couvrant les dommages corporels subis par l'enfant, qu'il y ait un responsable ou non).

DROITS À L'IMAGE

J'autorise / n'autorise pas (*raier la mention inutile*) la ville de Quimper à utiliser librement les photos, vidéos de mon (mes) enfant(s), réalisées durant les activités pour la réalisation de ses supports de communication et ce sans demander ni rémunération, ni droits d'utilisation. La ville de Quimper s'interdit expressément de procéder à toute exploitation de nature commerciale de ces images ou susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation.

Date

Signature